

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique
جامعة الجزائر 1

UNIVERSITE D'ALGER 1
02 Rue Didouche Mourad, Alger
Numéro du NIF : 098416015118236

Réf : 285/UA1/SG/2025

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire
DE 2^{EME} AVIS DE CONSULTATION N° 12/UA1/SG/2025

Conformément à la loi n° 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et au décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public; L'université d'Alger 1 informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à 2^{EME} avis la consultation n° 12/UA1/SG/2025 ayant pour objet : Acquisition des produits chimiques et pharmaceutiques au profit de l'Université d'Alger 1, composé de quatre (04) lots, lancé le 04/06/2025 pour un délai de douze (12) jours prolongé de (05) cinq jours, Qu'à l'issue de l'ouverture des plis et évaluation des offres le 19/06/2025, la consultation est attribuée provisoirement pour comme précisé dans le tableau suivant :

N° Lot	Intitulé	Nom de l'entreprise/Soumissionnaire	Numéro d'identification fiscale(NIF)	Montant de l'offre en TTC	Critère de sélection
04	Acquisition de vaccins antipneumococciques pour le PNR (vaccination antipneumococciques chez les patients atteints du cancer ORL	Institut pasteur d'Algérie	000016001381120	791 421.60	L'offre unique

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès du Secrétariat général de l'Université d'Alger 1, dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la première parution du présent avis d'attribution provisoire sur le site Web de l'Université d'Alger 1, et ce, conformément à l'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et délégations de service public.

Les soumissionnaires non retenus désirant prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres financières peuvent se rapprocher du service contractant, au plus tard dans un délai de trois (03) jours à compter du premier jour de publication du présent avis.

